

**Observatoire ACP sur les migrations**

Maison des ACP - 25.10.2010 - 10h00 -12h00

Avenue Georges Henri, 1200 Bruxelles

**Seul le prononcé fait foi**

Monsieur le Secrétaire général,

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Chers Amis

Je suis honoré de m'adresser à vous dans le cadre du lancement officiel de l'Observatoire ACP sur les migrations.

Je tiens à remercier le Secrétaire général Mohamed Ibn Chambas ainsi que le Directeur général de OIM, M. William Lacy Swing pour l'organisation de cet événement.

Je remercie également le Directeur Général d'Europaid, M. Koos Richelle, S.E. l'Ambassadeur de Guyane et Président du Comité des Ambassadeurs ACP, M. Patrick I Gomes, La Présidente du Groupe de Travail ACP, Mme Karima Saqui et l'Ambassadeur de l'Observatoire ACP sur les Migrations, Mme Khadja Nin.

En améliorant la connaissance sur les flux migratoires entre pays ACP, l'Observatoire ACP des migrations sera l'outil privilégié des décideurs politiques, leur permettant d'insérer la migration dans leur stratégie de développement et de concevoir des politiques mieux adaptées.

Le sujet des migrations est un sujet très vaste.

Je voudrais partager mes réflexions avec vous aujourd'hui.

## **Première réflexion : La migration est un phénomène naturel.**

L'histoire de l'humanité, c'est l'histoire des migrations. L'immigration zéro n'existe pas, n'a jamais existé et n'existera jamais.

Ce n'est du reste pas souhaitable. Si la migration n'avait jamais existé, nous serions dans un monde dramatiquement triste voire mortifère. Les idées de démocratie, de tolérance, de culture, d'ouverture, de liberté ne se seraient jamais développées au point d'aujourd'hui. Le patrimoine universel de la notion du Bien, des valeurs de tolérance ne serait pas au niveau élevé qu'il a atteint aujourd'hui.

Aucune mesure coercitive, répressive ou sécuritaire ne pourra jamais empêcher un être humain de tenter sa chance ailleurs que chez lui pour doter son destin du minimum de dignité auquel tout être humain aspire légitimement.

La richesse intellectuelle, spirituelle, économique et humaine de nos sociétés et de nos civilisations les plus grandes s'est souvent bâtie sur le formidable potentiel des migrations.

Il n'y a donc rien de nouveau : la migration est un phénomène naturel, aussi ancien que le monde. Depuis le commencement de l'humanité, les cultures se sont toujours mêlées, enrichies et colorées.

"Pouvoir décider du lieu où l'on veut vivre est un élément essentiel de la liberté humaine" (le rapport mondial sur le développement humain du PNUD).

Il ne faut donc pas se laisser enfermer dans une posture culpabilisante.

C'est un phénomène naturel, humain, honorable et positif. Il est parfois difficile à gérer mais c'est un phénomène naturel.

## **Deuxième réflexion : ce qui a changé, c'est l'expansion des mouvements migratoires**

A notre époque, il n'est plus possible de faire l'économie d'une réflexion approfondie sur la problématique des migrations. Tous les pays sont concernés par

le mouvement des populations, que ce soit comme pays d'origine, de transit ou d'accueil.

Aujourd'hui on compte plus de 214 millions de migrants internationaux dans le monde; ce qui représente environ 3% de la population mondiale. Le nombre de personnes vivant en dehors de leur pays d'origine a doublé au cours des 50 dernières années. Les femmes représentent près de la moitié de ces migrants.

Les migrations augmentent de manière exponentielle, il faut les anticiper et les humaniser.

En ce début du XXIème siècle le temps est venu de poser les bases d'un espace de liberté, de solidarité et de développement harmonieux au niveau planétaire.

### **Troisième réflexion : l'effet de la mondialisation**

La croissance du nombre de migrants dans le monde montre que la mondialisation ne contribue pas seulement à l'augmentation des flux de marchandises, de capitaux ou d'informations, mais que la migration de personnes en est le complément naturel et même essentiel. Elle témoigne de l'échec des approches étroitement sécuritaires.

Il est urgent de repenser les politiques migratoires sur des bases plus justes et solidaires, qui permettent non seulement à tous les Etats de bénéficier des flux migratoires pour leur propre développement, mais aussi aux migrants eux-mêmes de vivre décemment et d'être reconnus pour ce qu'ils sont : des êtres humains dont le courage, les efforts et les capacités d'adaptation en font des acteurs essentiels d'une mondialisation, cohérente et réussie. C'est un devoir d'humanité que d'envisager une politique d'accompagnement migratoire responsable.

Il faut impérativement inscrire cette problématique dans une perspective géopolitique mondiale.

Or, le blocage des négociations du Cycle de Doha à l'OMC, le non respect par un certain nombre de pays donateurs des engagements pris à Gleanagles en matière d'aide publique au développement (l'attribution de 0,7% du PIB à l'APD d'ici 2015)

montrent que nous sommes encore loin de cette refondation économique, sociale et politique au niveau mondial, indispensable à la réduction des inégalités, des nationalismes, des protectionnismes et des guerres.

**Quatrième réflexions: l'ampleur de la migration n'est pas seulement un phénomène du Sud vers le Nord mais aussi Sud- Sud.**

Lorsqu'on aborde la question des migrations, les réflexions portent surtout sur les mouvements migratoires du Sud vers le Nord. Pourtant, à l'heure de la mondialisation, les réalités migratoires sont beaucoup plus dynamiques que cela. Les pays traditionnels d'émigration deviennent, à leur tour, des pays de transit ou d'immigration.

Plus de 85% des réfugiés provenant des pays en développement cherchent refuge et protection dans leur propre région.

On n'oublie trop souvent **la migration Sud-Sud.**

Lors de mes différentes missions sur le continent africain pour traiter de cette problématique, je me suis rendu compte de la nécessité d'être proactif pour aider à gérer ces migrations massives.

Il faut créer des perspectives d'activités dans les pays ACP.

Il faut investir davantage dans les pays d'origine pour créer des possibilités d'emploi afin que les populations de ces pays ne soient plus obligées d'émigrer, mais **que cette émigration puisse être un choix personnel et réfléchi, un investissement sur son destin décidé librement et en connaissance de cause.**

Il faut multiplier des stratégies et des actions pour prévenir les conflits.

Il faut proposer des possibilités d'emploi légal en Europe, en étant très attentifs à ne pas vider des pays des ressources humaines dont ils ont un besoin vital. La circulation des personnes hautement qualifiées s'accroît de plus en plus : ainsi 23% des médecins formés en Afrique au Sud du Sahara exercent dans des pays riches.

Nous savons que la **mobilité** de la main d'œuvre est l'un des principaux moteurs de la croissance économique. Cette réalité est l'un des fondements de la réussite

du processus d'intégration européenne. Elle doit être le point de départ de toute stratégie de développement régional dans les pays ACP. C'est cette réalité qui doit guider notre réflexion.

**Cinquième réflexion : la migration est une opportunité à saisir, en raison notamment de son impact sur les pays d'origine**

Les migrations sont une réalité positive. Elles enrichissent non seulement les économies, mais aussi la culture et la société des pays de transit et de destination.

Dans de nombreux pays, les rapatriements de fonds effectués par les migrants constituent la source principale et la plus stable de flux de capitaux. Dans certains cas, ils dépassent de loin les montants octroyés à ces mêmes pays au titre de l'aide publique au développement ou encore l'investissement direct étranger.

Ils peuvent parfois représenter jusqu'à quatre ou cinq fois le montant de l'aide publique au développement. Ils s'élevaient en 2009 à 316 milliards de \$. En Afrique ils ont crû de plus de 141%.

Ces transferts ont le potentiel de contribuer de manière significative au développement de leurs pays pour autant que :

- nous mettions à la disposition des migrants des moyens de transfert de leurs fonds moins coûteux, plus rapides et plus sûrs;
- des services financiers adaptés à leurs besoins tenant compte des obstacles linguistiques, culturels, juridiques et socio-économiques ;
- l'accès aux services bancaires dans les pays en développement, par exemple en promouvant les mécanismes de micro-finance est essentiel ;
- La création de l'Institut africain sur l'envoi de fonds des migrants sera l'une des réalisations concrètes du Partenariat UE-Afrique sur la Migration, la Mobilité et l'Emploi de décembre 2007. J'étais d'ailleurs en contact, lorsque j'étais Commissaire, avec les Présidents de la Commission de l'Union africaine et de la Banque mondiale afin qu'ils se joignent à la Communauté européenne en vue de l'établissement de cet institut. L'institut, basé en Afrique, a vocation à être un centre d'excellence sur les transferts de fonds moins chers, plus rapides et plus sûrs de l'Europe vers l'Afrique.

## **Sixième réflexion: Le développement économique**

Il ne peut pas y avoir de développement social et humain sans développement économique.

Créer les conditions pour attirer des investissements, transférer les technologies, renforcer la capacité des PED, doter ces pays d'infrastructures sont vitales.

Tant que cela ne se fera pas, les pays pauvres auront du mal à profiter des bienfaits de la mondialisation.

## **Face à ce constat, la réponse de l'Europe**

1. **L'Approche globale de la migration de 2005 reconnaît le lien entre migration et emploi : la migration et la mobilité** sont discutées et décidées en prenant en compte les questions d'emploi à la fois en Europe et dans les pays partenaires.
2. **Le Sommet UE-Afrique de Lisbonne** en décembre 2007 a permis de consacrer cette approche avec l'adoption du **partenariat** sur les migrations, la mobilité et l'emploi comme l'une des priorités majeures du partenariat Afrique-UE. Des progrès significatifs ont été accomplis dans la mise en œuvre de chacune des 33 actions identifiées dans le plan d'action 2008-2010.
3. **La cohérence des politiques** est identifiée dans l'Union comme un élément essentiel du développement. L'objectif est de renforcer les effets positifs des politiques de l'Union dans les pays en développement pour soutenir les efforts de nos partenaires en vue d'atteindre les objectifs du millénaire.

Dès 2005 la Commission a identifié douze politiques communautaires qui peuvent exercer des effets négatifs ou positifs sur les pays en développement. La migration est l'un de ces douze domaines.

4. La Commission a mis en œuvre cette approche sur le terrain via des projets pilotes comme par exemple la mise en place d'un **Centre d'information et**

**de gestion des migrations (CIGEM).** Ce centre, c'est un pont qui unit l'Afrique et l'Europe et avant tout un instrument pour aider à la gestion de la migration circulaire.

Dans l'esprit de Lisbonne, qui nous fait définitivement sortir du schéma donateur-bénéficiaire, ce centre est l'expression d'un dialogue entre égaux, d'un partenariat entre acteurs qui ont chacun quelque chose à offrir:

- Il oriente les migrants économiques potentiels vers des marchés de l'emploi ayant des besoins de main d'œuvre non satisfaits ailleurs ;
- Il aide les pays européens intéressés à répondre à de tels besoins, notamment pour des emplois à caractère saisonnier ou temporaire, et dans une optique de migration circulaire.

5. La facilité intra-ACP pour les migrations qui a aidé, entre autre, à la création de cet Observatoire ACP, placé sous l'égide de votre Secrétariat et financé par le FED et la Suisse.

### **(Conclusion)**

Je veux croire qu'une approche gagnante pour toutes les parties peut être développée.

Je me prends à espérer qu'un jour, dans un avenir pas si lointain, le « droit à la mobilité » pourra être étendu à l'ensemble des citoyens du monde, quel que soit leur lieu de naissance.

Le phénomène migratoire est un phénomène naturel qu'il faut accompagner, modaliser et positiver.

Avec la mondialisation, la terre est devenue « plate » selon la formule de Thomas Friedman. Il faudra en gérer les effets. Autant le faire positivement. Et cette approche positive de la migration que je veux encourager est celle de la « migration accompagnée ».

L'homme a besoin de croire en lui et dans les autres. Si on lui conteste le droit d'aller et venir librement à la recherche de lui-même, pour se construire et

déployer son talent, s'émanciper ou tout simplement pour conjurer le sort douloureux d'être né pauvre, alors on tue ce qui de tout temps fut l'énergie vitale des grandes civilisations.

De temps en temps, quand les enjeux engagent la conception éthique du bien commun, il est bon de rappeler que l'humanisme et la liberté ne se contentent jamais et que ces deux vertus supérieures de la grandeur humaine ne peuvent avoir pour espace que l'horizon infini de l'univers.

Je dis cela pour relativiser la portée d'une frontière qui est souvent sinon toujours un aménagement dérisoire d'une contingence banale ou parfois sordide de l'histoire.

Le sujet de la migration est chargé d'émotivité. D'aucuns usent et abusent de cette émotivité pour réveiller la part la plus sombre de la nature humaine. Racisme, xénophobie, nationalisme en sont les effets.

Je conclurai sur cette citation du poète libanais Khalil Gibran : « La terre est ma patrie et l'humanité, ma famille ».